



Date d'achat: \_\_\_\_\_

Numéro de Facture: \_\_\_\_\_

Les remorques en aluminium sont couvertes par une garantie limite de 1 an couvrant toute forme de défauts liés à l'assemblage fonctionnel du produit.

La garantie ne couvre pas les l'usage normale, l'usage abusifs et excessif, la suspension, pneus et le roulement à billes des roues

Aussi, la remorque peut recevoir un attelage pour fixe au maximum 2 vélo ou d'un poids total de 90 lbs.

Avec un entretien annuel fait par l'équipe d'équipement Houde, elle peut être garantie une année supplémentaire, jusqu'à un maximum de 3 ans. Dans ce cas-ci, la structure et les lumières sont couvertes.

Entretien :

Vérifie une fois par années s'il y a de la graisse à l'intérieur du hub des roues de la remorque et ajouté de la graisse au besoin. Aussi, vérifier les soudures de la structure et la pression des pneus.

La garantie n'est pas transférable.